



Nous vous transmettons le budget adopté à la séance spéciale du conseil du 16 décembre 2024.



BUDGET 2025

REVENUS

Taxes foncières	1 386 944\$
Païement tenant lieu de taxes	1 629\$
Services rendus	14 165\$
Imposition droits	6 500\$
Amendes et pénalités	1 400\$
Intérêts	2 000\$
Autres revenus	83 092\$
Transferts	433 533\$
TOTAL DES REVENUS	1 929 263\$

DÉPENSES

Administration générale	376 838\$
Sécurité publique	311 342\$
Transport routier	1 011 401\$
Hygiène du milieu	84 639\$
Urbanisme	35 995\$
Loisirs et culture	95 239\$
Frais de financement	13 809\$
TOTAL DES REVENUS	1 929 263\$

Cette année est marqué par une augmentation au nouveau rôle d'évaluation. Le conseil municipal a travaillé pour trouver des façons de réduire le taux de taxation. Le taux de taxation pour 2025 sera de 0.92\$/100\$ d'évaluation comparativement à 2024 qui a eu un taux de taxation de 1.03\$/100\$ d'évaluation. Pour la taxation des ordures et l'enfouissement, vous verrez également une diminution de votre taxe, de l'ordre de 45\$. Cette réduction est dû au contrat de recyclage qui à maintenant compétence par la MRC des Appalaches.

Pour ceux ou celles n'ayant pas reçu le calendrier des ordures et de la récupération incluant la date des gros rebuts, vous pouvez le consulter sur le site de la municipalité. www.sacrecoeurdejesus.qc.ca

Il est toujours possible de vous procurer un composteur domestique au bureau municipal sur les heures d'ouverture au coût de 10,00 \$ chacun (plus taxes applicables). Lors de votre achat, nous vous remettrons un petit guide afin de vous aider sur la façon de faire du compost.